

ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES
DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

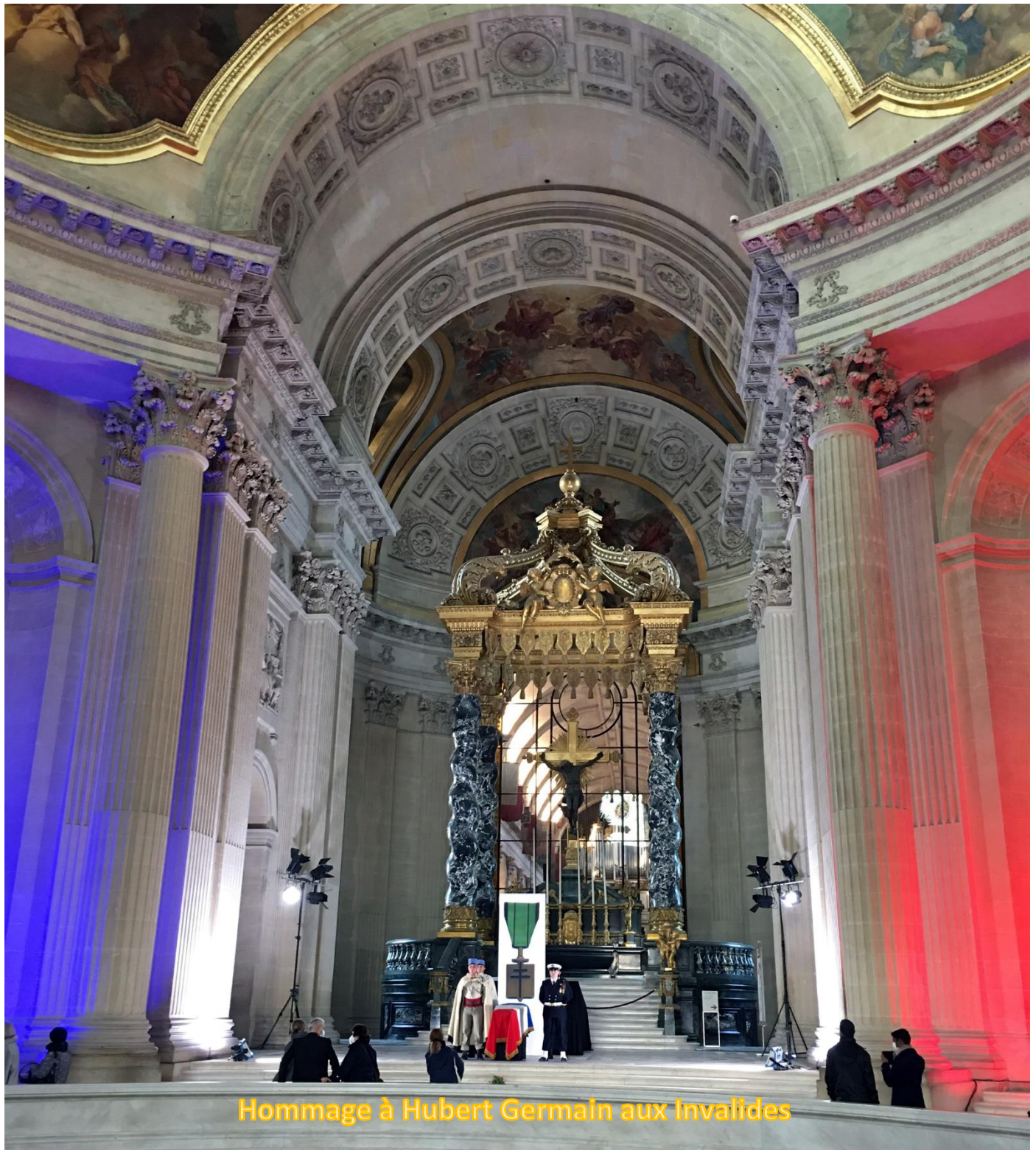
Section Essonne



REVUE INFO

Année 2022 N° 30

1^{er} janvier 2022



Hommage à Hubert Germain aux Invalides

Éditorial du président	p.2
Nouveau Président National	p.3
Remise des prix au 2 ^e SMV	p.4 à 6
Michel Lecrenais	p.7
Visite Musée Carnavalet	p.8 à 10
Assemblée générale ANMONM91	
* Rapport moral	p.11 à 15
* Rapport financier	p.16 à 17
* Budget 2020	p.17
* Elections	p.17
* Carnet	p.18
Texte du chant « Le soldat »	p.19
Hubert Germain , dernier Compagnon de la Libération	p.20
Jean Le Saout, Compagnon de la Légion d'honneur	p.21
Galette des Rois	p.21
Stèle de Juvisy	p.22
Nouveau Site Internet du National ANMONM	p.23

REVUE D'INFORMATION
Dédiée aux adhérents de
l'ANMONM



ÉDITORIAL



Mes chers compagnons,

À l'heure où j'écris ces lignes, une cinquième vague de la pandémie se profile. Toutefois, si cette perspective ne saurait nous réjouir, nous pouvons du moins porter à notre crédit que depuis bientôt deux ans dans ces circonstances difficiles notre section de L'Essonne n'a jamais baissé les bras, a organisé les assemblées générales règlemen-

taires nécessaires à sa pérennité, et a procédé à un important renouvellement de son comité, ce qui est toujours le témoignage d'une belle santé.

L'arrivée de ses nouveaux talents et les périodes troublées comme celles que nous vivons actuellement doivent être l'occasion de serrer les rangs, de rester concentrés sur nos objectifs internes et externes.

En interne, par une communication vigoureuse, rassurer les hésitants troublés par le défaitisme ambiant et consolider des liens qui pourraient se distendre ; accroître une entraide matérielle et morale dont la pandémie ne pourrait qu'intensifier les besoins, surtout vis-à-vis de nos compagnons isolés : c'est une tâche essentielle pour laquelle chacun de nous a le devoir d'assister les délégués de secteur, en première ligne dans ce domaine.

En externe, poursuivre nos efforts de recrutement auprès des nouveaux nommés et promus, même si l'ambiance n'est pas en faveur de l'engagement ; rester présents dans les manifestations du devoir de mémoire ; saisir toutes les occasions de promouvoir le civisme au niveau local ; condamner la violence sous toutes ses formes ; contribuer aux gestes de solidarité qui nous sollicitent pour atténuer la misère ou le malheur.

Ne croyez pas que ce soit là trop d'exigences : d'abord parce que nous avons déjà été capables de le faire, ensuite parce que dans un monde qui vacille, nous devons être un rempart contre le pessimisme. Nous devons le faire et le faire savoir pour bien montrer ce que nous sommes.

Et c'est ce qu'ensemble nous allons faire.

Pierre Flottes

Nouveau Président national de l'ANMONM

Je remercie les membres du conseil d'administration de la confiance qu'ils m'ont accordée en me portant à la présidence de l'ANMONM.

Je serai ainsi le sixième président de l'association. À travers eux, c'est vous, chères présidentes, chers présidents de sections que je remercie car les membres du conseil sont vos représentants.

Évidemment je mesure aussi la responsabilité qui m'échoit dans ces périodes d'incertitudes liées à la situation sanitaire et aux difficultés que notre association rencontre à l'instar de toutes les associations.

Je vous assure que je mettrai le meilleur de moi-même pour être à l'écoute des sections, à votre écoute, dans le mandat que vous m'avez confié.



Je ne cesserai de rappeler les buts de l'ANMONM :

- ✓ Concourir au prestige de l'ordre national du Mérite
- ✓ Maintenir, développer et promouvoir les valeurs morales et civiques que nous défendons, dont la mémoire, notamment auprès des jeunes. Nos prix, notre implication dans le service national universel en sont des exemples.
- ✓ Développer et renforcer les liens de solidarité entre les membres de l'association

Ce sont nos raisons d'être ! Je le dis haut et fort. Nous devons les rappeler sans cesse.

Bien sûr, votre conseil d'administration devra s'organiser pour répondre aux questions de gestion légitimes qui ont été abordées au cours de la réunion des présidents.

En liaison avec vous, nous devons être imaginatifs. Je veillerai à ce que les organismes délibérants de l'ANMONM soient complètement associés aux décisions qui seront prises.

Pour achever mon propos, j'ai une pensée pour Michel Lebon qui a présidé l'association pendant plus de cinq ans. Symboliquement j'ai souhaité que nous déposions tous deux la gerbe au pied de la statue du général de Gaulle. Ce fût notre passage de témoin.

Bien à vous.

Patrick Sandevor

REMISE DE PRIX AU 2^e REGIMENT DU SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE



Le président de la section de l'Essonne de l'ANMONM a signé, le 21 novembre 2018, une convention avec le commandant du 2^e Régiment du Service Militaire d'Ile-de-France, basé à Brétigny-sur-Orge (91222). Cette signature s'inscrit dans le prolongement des travaux conduits lors du congrès national de l'ANMONM tenu à La Rochelle en juin 2016.

L'objet de cette convention est de reconnaître, par l'attribution d'un prix, le mérite de jeunes volontaires stagiaires effectuant leur service militaire volontaire. Le 2^e régiment du Service militaire volontaire (2^e RSMV) a ouvert ses portes en novembre 2015 et a déjà formé près de 1000 volontaires.

En 2021, le 2^e RSMV accueille 290 jeunes femmes et hommes volontaires pour suivre une formation en tant que stagiaire dans l'une de ses dix filières ou pour participer au soutien et à l'encadrement des formations.

Le 2^e RSMV travaille avec de nombreux acteurs tels que la SNCF, Transdev, Disneyland Paris ... Ces entreprises accompagnent la formation des volontaires du SMV et leur proposent des solutions de recrutement. La formation et la présentation à l'examen du permis de conduire dans son propre centre d'instruction élémentaire à la conduite est un atout supplémentaire pour l'insertion des volontaires.

Le 2^e RSMV bénéficie également du dynamisme de la région et de la densité du tissu économique du premier bassin d'emploi de France. Appuyé par des acteurs majeurs tels que la mairie de Paris, la Région Île-de-France et l'Union Européenne, le 2^e RSMV est devenu un acteur incontournable de l'insertion socio-professionnelle.

Parcours de formation :

- Formation militaire initiale (1 mois) : cohésion, vie en collectivité et acquisition de confiance en soi.
- Formation complémentaire (4 mois) : permis de conduire, remise à niveau scolaire, secouriste sauveteur du travail, missions citoyennes.
- Formation professionnelle (400 heures en moyenne, réalisée par des organismes de formation prestataires) : apprentissage d'un métier, stages en entreprise.

Un suivi jusqu'à 6 mois des jeunes insérés est assuré par le SMV.

Il existe également une formation de Volontaire Expert (complément de 12 mois ; aide moniteur encadrement, agent administratif, agent polyvalent, agent de restauration, aide moniteur sportif).



Sélection des plus méritants et récompenses

A la fin de la formation complémentaire de chaque cohorte, le chef de corps et les chefs de centre du SMV, effectuent une présélection de 6 candidats.

Les jeunes ainsi présélectionnés sont ensuite audités par un jury présidé par le président de la section de l'ANMONM91 + 2 membres de son Bureau ainsi que du chef de corps du 2^e RSMV + 2 chefs de centre parmi le personnel d'encadrement. Seulement 3 jeunes du 2^e RSMV sont à l'issue retenus.

Le plus méritant se voit décerner un diplôme « Prix du Mérite (*) », une médaille et un chèque de 100€ ; le second reçoit un diplôme de « Félicitations (*) » et une médaille ; enfin, le troisième un diplôme « d'Encouragement (*) » et une médaille.

(*) Signé par le Président de l'ANMONM91 et le commandant du 2^e SMV.

Parmi les principaux critères retenus pour la sélection : le comportement citoyen, le respect des autres, le mérite (compte-tenu de la situation personnelle du volontaire stagiaire : familiale, sociale, ...), la motivation, le projet professionnel, la qualité du travail, les activités associatives, ...



Remise des récompenses

Elles sont remises par le président de la section de l'ANMONM91, des membres du jury, en présence de notre porte-drapeau, sur le site du 2^e RSMV, lors d'une cérémonie marquante : passation de commandement, remise de calots, présentation des couleurs ...

Ainsi, le jeudi 8 juillet dernier, arrivant au terme de ses deux années à la tête du régiment, le lieutenant-colonel Michel Véra a transmis le commandement du 2^e RSMV au lieutenant-colonel Pierre de Saint Martin jusqu'alors commandant en second du régiment.

Présidée par le général de brigade Benoît Brulon commandant le Service militaire volontaire, la cérémonie s'est déroulée en présence de monsieur Nicolas Méary, maire de Brétigny-sur-Orge, de madame Jocelyne Guidez, sénatrice de l'Essonne, de monsieur Patrick Reteau, adjoint au maire de Plessis-Pâté et de madame Nadège Baptista, préfète déléguée pour l'égalité des chances.

À l'issue de la passation de commandement, six volontaires stagiaires ont été mis à l'honneur par l'ANMONM91 pour l'excellence de leurs résultats au cours de leur parcours au sein du 2^e RSMV

- 3 pour une cohorte options Sécurité et Logistique,
- 3 pour une cohorte options Bâtiment, Opérateur fibre, Transports Transdev.



Chiffres clés 2020 :

Taux d'insertion professionnelle : 70 %

Taux de volontaires formés : 5000 depuis 2015

Age moyen : 20 ans

29 % de femmes

66 % des stagiaires entrent sans diplôme.

Filières :

Paysagiste, Fibre, Moniteur de conduite, Restauration, Volontaire expert, Bâtiment, Disneyland Paris, Aéroportuaire, SNCF, Mobilité, Sécurité, Logistique.

Devise du SVM « *Armer pour l'emploi* »

Décès de notre compagnon Michel LECRENAIS

Michel Lecrenais est décédé le 29 avril 2021 à Dourdan, à l'âge de 90 ans.

Il est né le 30 septembre 1930 à Mézières, dans les Ardennes.

Nanti du seul brevet élémentaire il entre en apprentissage à 16 ans et monte progressivement tous les échelons jusqu'au titre d'ingénieur qui lui est attribué en 1978 par le C.E.A.

Parallèlement, il conduit une carrière de syndicaliste, puis d'élu local qui le mène aux fonctions d'adjoint au maire de la ville de Dourdan pendant 12 ans, où il est chargé successivement de l'action culturelle, de l'information et des finances. Cet autodidacte à toujours milité en faveur de l'éducation permanente.

Il est nommé Chevalier de l'ordre national du Mérite en juillet 1989. Il participe régulièrement aux réunions du secteur Etampes/Dourdan et notamment à l'étude d'un projet de formation civique pour les écoles primaires, avec Brigitte Kessler et Louis Dejean. Fidèle à ses idées et à ses amitiés, il a toujours témoigné d'une grande lucidité et objectivité, et d'un inlassable dévouement.

Philosophe à ses heures, par son esprit modéré, sa tolérance et son humour, il a très souvent réussi à décriper les tensions.

Il m'apparaît que rien ne saurait mieux illustrer sa riche personnalité que la publication de cet adieu en forme de poème, écrit alors qu'il se sait condamné.

Louis Dejean

*A l'hiver de ma vie j'ai rédigé ces lignes ;
à vous qui me donnez ici de vos instants,
me tenant compagnie à l'entrée du néant
ou d'un monde meilleur (mais en serais-je digne ?),
pour vous remercier en voici le présent.
Non ! ne soyez pas tristes ! Salut ! J'ai fait mon temps !*

*Je fus dans ma jeunesse le cancre exemplaire
dont les maîtres ont dit qu'il aurait pu mieux faire ;
durant toute ma vie c'est ainsi que je fus ;
j'aurais pu mieux servir, mieux aimer, agir plus ;
d'avoir été cela je demande pardon,
livrant, en quelques mots, ma funèbre oraison.*

*Ces six vers ont suffi : je connais mon sujet ;
en écrire un de plus pêcherait par excès.
Ces alexandrins ont leurs douze pieds, je crois ;
vous pouvez vérifier en comptant sur vos doigts !
Que tout autre discours, j'aime mieux ce poème ;
On n'est jamais si bien servi que par soi-même !*

*La mort m'a délivré de la pression du temps,
du poids de l'inutile, de la charge des ans ;
mais j'ose pour finir paraphraser MALRAUX :
« Une vie ne vaut rien, mais rien ne vaut la vie ! »
et, m'adressant à vous, jeter un dernier cri,
lancé comme un message qui tient en un mot :*

VIVEZ !

Michel LECRENAIS



Visite du musée Carnavalet

Nous étions 13 ce mardi 26 octobre 2021, pour visiter ce célèbre musée municipal parisien consacré à l'histoire de Paris, des origines de la ville à nos jours. Construit entre 1548 et 1560, il est attribué à Pierre Lescot, comme la Cour carrée du Louvre. Il est agrandi en 1660 par l'architecte François Mansart.

Constitué de deux hôtels particuliers, **l'Hôtel Carnavalet** et **l'Hôtel Le Peletier de Saint Fargeau**, la rénovation ne fut pas une mince affaire et nécessita quatre ans de fermeture. Nous découvrons de vastes espaces magnifiquement aménagés (3900 m²) et commence alors un long parcours de découverte de l'histoire de la capitale.

En effet, les collections du musée Carnavalet sont riches de plus de 600 000 pièces. Le parcours, qui va de l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui, comprend des œuvres très variées : vestiges archéologiques, peintures, sculptures, dessins, médailles et monnaies, estampes et gravures, photographies, maquettes, mobilier, enseignes, petits objets d'histoire et de mémoire (boutons, textiles, boîtes, statuettes...) ainsi qu'un ensemble unique d'œuvres et de témoignages sur la Révolution Française. La reconstitution d'intérieurs parisiens d'autrefois a également fait beaucoup pour la renommée du musée.

Compte tenu de la richesse des collections, je m'attarderai seulement sur certains aspects repérés lors de la visite. D'abord **la Préhistoire (Paris avant Paris), l'Antiquité (la tribu gauloise des Parisii) et les Gallo-romains**. C'est au sous-sol de l'hôtel Carnavalet. Nous remontons bien avant que Paris soit Paris ou même Lutèce. L'aventure commence dès la Préhistoire, au temps où l'on naviguait sur la Seine. Est présentée une pirogue en bois du Néolithique retrouvée lors des fouilles de Bercy.

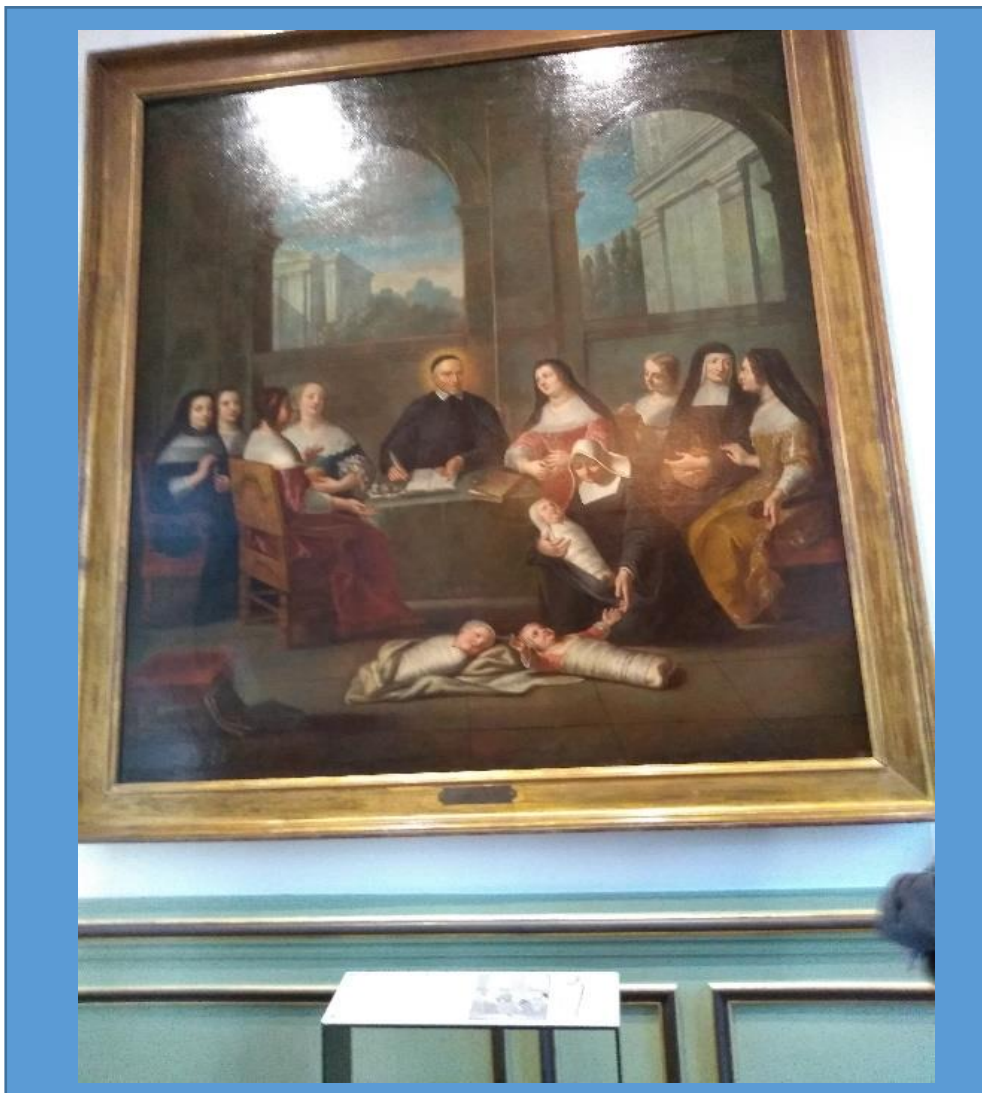


Sont également présents, de nombreux vestiges archéologiques, tels que sarcophages (dans ce qui est appelé « La cave aux squelettes ») et un ensemble intact d'instruments de chirurgie romains. Dans l'une des salles réservées au Paris médiéval, une maquette de l'île de la Cité permet de visualiser l'espace urbain et sa densité.

C'est ensuite le Paris des XVIIe et XVIIIe siècles

Le musée nous montre l'évolution de l'art de vivre des Parisiens, en particulier avec l'évolution des décors et aménagements des appartements, des œuvres représentant des scènes du quotidien. Je citerai, le salon bleu Louis XVI aux superbes boiseries. Madame de Sévigné ayant habité l'hôtel Carnavalet, de 1664 à 1694, nous sont présentés, son portrait, ses livres, correspondances et son secrétaire à abattant en laque noire de Chine. L'inspiration asiatique se retrouve sur différents mobiliers aux décors floraux, pour lesquels on utilise le vernis Martin pour imiter la laque de Chine.

Pour le XVIIIe siècle nous sont présentés des pièces de mobilier et les objets d'art décoratif, reflets d'un art de vivre de groupes sociaux privilégiés. Chaque pièce témoigne de la créativité et de la qualité de l'artisanat parisien : ébénistes, menuisiers, sculpteurs, horlogers, bronziers, fondeurs, doreurs, au savoir-faire unique. L'habitat des Parisiens aisés se transforme. Les arts de la table, avec l'orfèvrerie, la céramique et la verrerie, témoignent d'un grand raffinement. Ceci contraste avec la misère de certains quartiers, comme en témoigne le tableau de frère André, autour de 1732, qui montre Saint Vincent de Paul et les Dames de la charité.



Nous entrons ensuite dans l'hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau, édifié en 1690, qui abrite des œuvres allant de la Révolution française jusqu'à aujourd'hui. Douze salles lui sont consacrées ce qui en fait la plus grande collection au monde. Je citerai le célèbre tableau du Serment du Jeu de Paume, le 20 juin 1789 attribué à Jacques Louis David.

Pour le Paris du XIXe au XXIe siècle :

Le 2 décembre 1852, Louis-Napoléon Bonaparte devient l'empereur des Français sous le nom de Napoléon III. La Ville de Paris qui compte alors 1 million d'habitants doit faire face à des défis majeurs d'ordre démographique et urbanistique. Pour la transformer, Napoléon III nomme Georges Eugène Haussmann préfet de la Seine. Ce dernier lance de grands travaux. Nous relevons les photographies du percement de l'avenue de l'Opéra. Sont présentés de nombreux portraits, des salles du Second Empire, la chambre de Marcel Proust où il écrivit le roman « A la recherche du temps perdu », ainsi que le portrait de Juliette Récamier par François Gérard (1805).

Cet ensemble nous montre, compte tenu de la richesse des collections de ce musée, qu'une visite nécessite de cibler une période de l'histoire de Paris, pour pouvoir en faire le tour, ou presque...



ASSEMBLEE GENERALE DE L'ANMONM91

14 septembre 2021

L'assemblée générale s'est tenue le 14 septembre 2021 à la Mairie de Savigny sur Orge Salle Henri Guffroy 48 avenue Charles de Gaulle.

Lors de cette réunion, à huis clos, restreinte aux membres du Comité, aux candidats à l'élection au Comité et aux candidats aux postes de délégués de secteur, ont été approuvés, pour l'année 2020, les rapports d'activité et financier, de procéder au renouvellement du tiers sortant des membres du Comité de Section et d'approuver le projet de budget 2021 avec les perspectives pour 2022.

Afin que les membres de la section de l'Essonne soient associés aux décisions prises, malgré cette organisation « de crise », les documents relatifs aux points de l'ordre du jour, accompagnés d'un formulaire de vote par correspondance comportant un tableau des intentions de votes, leur ont été adressés.

RAPPORT MORAL - Claudine Muckensturm

Pour l'ensemble des activités associatives et autres l'année 2020 n'a pas été facile, Les perturbations entraînées par la crise sanitaire ont été ressenties dans tous les milieux, dans la vie personnelle et familiale de chacun. Le fonctionnement de notre association a également été perturbé, beaucoup d'actions n'ont pu être menées à bien. Le Comité a suspendu quelques mois ses réunions, mais a continué de faire progresser certains dossiers, et les délégués de secteur ont œuvré dans leur rôle de solidarité envers les compagnons.

Le Comité

Depuis notre assemblée générale du 30 mars 2019, le Comité s'est réuni tous les mois en 2019, puis au premier trimestre 2020. Du fait du confinement, il a dû interrompre ensuite ses réunions et reporter l'Assemblée générale prévue le 4 avril 2020. Celle-ci a eu lieu à huis clos à Savigny sur Orge le 27 octobre 2020. Les réunions mensuelles ont ensuite repris en Visio conférence à partir du 3 février 2021.

Bien que de nombreuses actions aient été suspendues, que la participation aux cérémonies officielles et manifestations ait été supprimée, le Comité s'est attaché à assurer un suivi des actions en cours, à faire vivre l'entraide entre compagnons et à concrétiser plusieurs projets décidés par ses membres.

Les actions

Les priorités : elles sont communes à l'ensemble des sections de l'ANMONM : « Recruter, Rassembler, Rayonner ». Cela implique des actions vis-à-vis des adhérents, des nouveaux nommés et promus et envers les jeunes.

Recruter et fidéliser :

Pour l'année 2020, les promotions civiles dans l'ordre de l'ONM (et de la SMLH) du 15 mai et du 1^{er} novembre ont été regroupées. Il était prévu que celles-ci comprennent une part importante de personnes ayant contribué à la lutte contre la COVID19. La promotion de décembre 2020, comprend 46 civils et 4 militaires de réserve. Un courrier a été adressé à chacun d'eux dès réception de leurs coordonnées en juin 2021.

L'évolution du nombre d'adhérents sur plusieurs années, montre une baisse constante de ces derniers. En 2017, 418 adhérents, 318 à jour de leur cotisation, soit 76% et en 2018, 406 adhérents, 315 à jour de leur cotisation, soit 77,5%, et enfin en 2019, 377 adhérents, 289 à jour de leur cotisation, soit 76,6% et en 2020, 370 adhérents, 277 à jour de leur cotisation, soit 74,8%.

Si les cotisations ne sont pas versées pendant 2 ans, le national suspend ces membres. Notre section envoie à ces compagnons un 1^{er} courrier les avertissant de cette suspension, puis, en l'absence de réponse, un 2^{ème} courrier les informant de leur suspension. Nous constatons que quelques compagnons adhèrent à nouveau. S'agissant des compagnons en retard sur le versement de leur cotisation de l'année, il est demandé aux délégués de secteur de les contacter individuellement.

Ce point essentiel est au centre de nos préoccupations et de celles du national qui y travaille dans le cadre de la Commission nationale développement et prospective à laquelle participe notre Compagnon, Jacky Henry.

Ainsi une **feuille de route 2019/2022** a été établie pour la section de l'Essonne autour de 3 thèmes : mieux se faire connaître, agir auprès de la jeunesse, mettre en place un plan de communication.

Rayonner – Mieux se faire connaître :

Les actions prévues auprès des autorités départementales afin de faire remonter, à ce niveau, les valeurs et engagements que nous défendons, notamment la préfecture avec qui nous devons garder une relation durable, malgré des changements fréquents d'affectation, n'ont pu avoir lieu. Pour mémoire, il était prévu :

- ✓ Une cérémonie de remise des brevets aux nouveaux nommés/promus.
- ✓ Notre présence aux cérémonies d'accueil à la citoyenneté.
- ✓ Participer à toutes les manifestations citoyennes auxquelles nous pourrions être conviés.
- ✓ Le projet d'une fiche de présentation de la section de l'Essonne destinée à être distribuée aux personnes à qui nous rendons visite et aux nouveaux décorés, et d'une carte de vœux personnalisée « Essonne ».

Etre au plus près des jeunes :

- ✓ En 2020 toutes les remises de prix aux collégiens et lycéens ont été suspendues, et sont reportées à 2021.
- ✓ Dès lors les autres projets prévus pour ces jeunes sont au programme de l'année 2021 : échanges entre anciens et nouveaux élèves méritants ; travail de réflexion réalisé par ces jeunes, avec production de textes, sur les valeurs fondamentales du citoyen, civisme, civilité soit, en résumé, le comportement en société ; préparation à leur intention d'une information sur l'origine et les buts de l'ONM et de l'ANMONM ; rechercher et former de jeunes porte-drapeaux.

Etablir un plan de communication.

Celui-ci doit être repris au niveau local, par la recherche de médias susceptibles de commenter nos actions, sans omettre les parutions des autorités du département.

La Jeunesse (Marie Thérèse Leroux - Jean-Claude Le Roux)

- C'est un axe d'action essentiel pour notre association. Comme indiqué précédemment les prix de l'éducation à la citoyenneté, du civisme et les actions des Ambassadeurs des métiers ont été suspendus en 2020.

➤ Convention de partenariat 2^e RSMV (Régiment Service Militaire Volontaire) Ile-de France - ANMONM91

- A la suite de la convention de partenariat signée en 2018 entre notre président Michel Lebon, et le général de division Vianney Pillet, instituant un prix du mérite attribué à un jeune engagé dans le service militaire volontaire (2^{ème} RSMV Régiment Service Militaire Volontaire) pour son engagement et son mérite, nous avons signé une convention locale avec le lieutenant-colonel VERA responsable de cette action sur l'ancienne base aérienne 217 à Brétigny, et nous remettons des prix aux jeunes les plus méritants.
- Le parcours de formation du SMV comprend : une formation militaire initiale (1 mois) : cohésion, vie en collectivité et acquisition de confiance en soi ; une formation complémentaire (4 mois) : permis de conduire, remise à niveau scolaire, secouriste sauveteur au travail, missions citoyennes ; une formation professionnelle de 400 heures en moyenne, réalisée par des organismes de formation prestataires) : apprentissage d'un métier, stages en entreprises.
- **Premier semestre 2020** : A la suite d'un début d'année difficile qui a contraint le régiment à suspendre ses incorporations et ses formations pendant le premier confinement (du 17 mars au 11 mai 2020), mais qui lui a aussi permis de participer à l'opération *RESILIENCE*(*), le 2e RSMV s'est centré sur deux domaines distincts :
 - Trouver des solutions d'insertion pour les volontaires dont les formations ont été perturbées par le premier confinement décrété en mars.
 - Alors que la crise sanitaire s'ajoutait à la crise économique, de nombreux secteurs de l'emploi ont été durement touchés et les filières Disney (fermeture du parc), aéronautique, restauration et bagagistes aéroportuaire ont vu les solutions d'insertion drastiquement réduites. Un gros effort d'insertion d'opportunité au fil de l'eau a été réalisé avec, par exemple, 12 volontaires de la filière Disney qui ont accepté un contrat de travail au sein d'une entreprise du marché d'intérêt national de Rungis où ils avaient été engagés plus tôt dans le cadre de *RESILIENCE*.
 - (*) Lancée le 25 mars 2020, l'opération « RESILIENCE » a constitué la contribution des armées à l'engagement interministériel contre la propagation de la Covid 19.
- **Second semestre 2020** : La reprise des incorporations s'est déroulée entre septembre et octobre, avec des recrutements de l'ordre de 150 volontaires dont 130 stagiaires, et un début de parcours de formation le même mois ; les prévisions de sortie des premières cohortes « en bon ordre » étant prévues pour mars 2021.
 - Malgré le reconfinement du 30 octobre au 15 décembre 2020, les formations se sont poursuivies et le régiment a travaillé « normalement ».
 - Le SMV observant un protocole sanitaire très strict, la réunion initialement prévue le 10 novembre à Brétigny, entre les membres de notre Bureau et le Lieutenant-colonel VERA (nouveau Chef de corps du 2ème Régiment du SMV) a été reportée.

- Les contacts en présentiel entre l'ANMONM91 et la direction du SMV n'ont pu reprendre que le 4 mars 2021 et un calendrier des jurys et des remises de prix a été établi pour 2020 - 2021.
 - Le jury des cohortes recrutées en septembre et octobre 2020 s'est tenu le 1^{er} avril à Brétigny et la remise des prix et des certificats a eu lieu le 23 avril matin, au cours de la cérémonie de lever des couleurs :
 - Pour la 1^{ère} Compagnie (filiales aéroportuaire, sécurité, logistique), ont été décernés : un prix du Mérite et 2 certificats de Félicitations.
 - Pour la 2^{ème} Compagnie (filiales Disney, SNCF, mobilités) : un prix du Mérite et 2 certificats de Félicitations.
 - Rappel des prix :
Mérite : chèque de 100 € + médaille + diplôme,
Félicitations et Encouragement : médaille + diplôme.
 - Pour les recrutements réalisés en janvier et février 2021, jurys et délivrances des prix ont repris un rythme « normal ».
- L'action prévue vis-à-vis des **jeunes engagés de la Croix rouge**, « Prix de l'engagement citoyen », suite à la Convention nationale signée entre l'ANMONM et la Croix rouge, reprendra en 2021.

Poursuite des actions d'entraide (Edwige Huot-Marchand)

Ces actions visent à apporter aux compagnons une aide morale ou matérielle, et à développer l'entraide collective sous toutes ses formes. Chacun doit se sentir responsable dans son secteur des compagnons présents, et signaler toute difficulté rencontrée auprès du délégué de secteur, que ce soit pour un besoin financier, maladie, isolement...

A partir du mois de mars 2020s, dans le contexte difficile de la crise sanitaire, de nombreuses actions ont été mises en œuvre : contacts téléphoniques réguliers avec les compagnons, fabrication et distribution de masques, aides pour les courses, courriers...Merci à tous ceux qui ont pu agir et se dévouer au service de nos compagnons, en particulier les plus âgés.

Le site internet (Carl Attali)

Le site est mis à jour régulièrement. Vous y trouvez toutes les informations sur la vie du Comité. Le fonctionnement du site a été interrompu pendant quelques mois, afin de procéder à une refonte complète.

Les publications (Louis Dejean, Claude Bartos)

Elles restent un moyen d'information important pour les compagnons. Une infolettre numéro 6 a été publiée le 4 février 2020 et une infolettre numéro 7 en juillet 2020. La revue numéro 29 a été publiée en décembre 2020, après la tenue de l'Assemblée générale à huis clos.

Renforcement des liens avec la SMLH (Bernard Malbrun)

Les membres de la SMLH faisant partie d'une zone géographique proche de celle de notre comité sont informés des diverses sorties, visites, conférences, voyages que nous organisons, et nous les invitons à y participer, et réciproquement. Il faut poursuivre dans cette voie avec des projets communs.

Devoir de mémoire (Bernard Malbrun, Claude Bartos)

En raison du confinement la participation aux cérémonies commémoratives dans les différentes villes et à la Préfecture, en particulier pour le 8 Mai et le 11 Novembre a été limitée

Relations extérieures (Maryvonne Siebenaler, Jean-Claude Le Roux)

Il avait été programmé avec le Président Pierre Flottes de demander audience à Monsieur le Préfet de l'Essonne pour présenter notre association, l'inviter à notre assemblée générale de 2020 et envisager avec lui la possibilité d'une réception annuelle en Préfecture des nouveaux promus. Cette rencontre a dû être reportée : COVID et remplacement de M. Jean-Benoît Albertini par M. Eric Jalon. Elle sera reprogrammée à l'automne prochain. Si une réception en préfecture ne recevait pas un avis favorable, la même action serait réalisée auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Essonne

Réunions

L'Assemblée générale nationale prévue le 3 décembre 2020 s'est déroulée à huis clos (cf. le compte rendu dans la revue Le Mérite).

Conférences, sorties et voyages

Quelques sorties et conférences ont réussi à passer « entre les mailles » du confinement.

Matinée des « Rois », le 29 février 2020 - Conférence par Monsieur Didier MERLE « Il y a 30 millions d'années, des requins et des dugongs en région parisienne »

Conférences et visites proposées par la SMLH, Comité de l'Hurepoix : Les défis à surmonter pour une mission habitée vers Mars, par Marius LEFEVRE le 28 février 2020.

Visite de la galerie de paléontologie et d'anatomie comparée au Muséum d'histoire naturelle par Monsieur Didier Merle le 5 octobre 2020

Réunion du comité à la salle de L'Arquebuse



ASSEMBLEE GENERALE DE L'ANMONM91

RAPPORT FINANCIER pour 2020 - Dominique Perrier

Cet état de trésorerie, clôturé le 31 décembre 2020, a été transmis au siège de notre Association selon les règles établies, et soumis à l'examen du Contrôleur aux comptes de notre section, notre compagnon Philippe DUPONT, qui a examiné la régularité et la tenue des comptes.

Quelques précisions sur les comptes présentés :

Ces comptes sont regroupés par poste, et font apparaître les recettes regroupées par catégories, pour un total de 13 497,59 € ainsi que les dépenses regroupées également par catégories pour un total de 11 664,38 €.

Pour 2020, nous avons donc un solde positif de + 1 833,21 € (pour 2019 il s'élevait à + 1 113,48 €)

Sur ce résultat, la première remarque est que nous avons vécu une année particulière avec l'arrêt quasi-total de nos manifestations rassemblant les compagnons (AG, soirée bleue...). Cette situation a entraîné plusieurs conséquences sur les dépenses qui ont été, pour l'essentiel, consacrées à la communication avec l'envoi du dossier de l'AG qui a eu lieu à huis clos, la publication de la revue info, les frais postaux. Les conséquences ont été ressenties également sur les recettes car nous avons constaté une baisse significative du nombre de cotisations versées en 2020.

En revanche, les dons effectués par les compagnons sont restés au même niveau que les années précédentes (2 688€ pour 2020 à comparer avec les 2 669 € de 2019). **Merci à ces généreux Compagnons pour leur soutien.**

Enfin, depuis le début de l'année 2021, nous avons pu reprendre certaines actions, dont le prix du Mérite pour le Service Militaire Volontaire.

La réserve dont nous disposons va nous permettre de développer nos actions : 7 800 € sont placés sur notre compte associatif au Crédit Mutuel.

Tels sont les comptes 2020 qui ont été présentés au vote de l'Assemblée :

TABLEAU I - SITUATION DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2020					
Charges - Dépenses 2020			Produits - Recettes 2020		
N° de poste	Intitulé	Montant	N° de poste	Intitulé	Montant
FOURNITURES			FOURNITURES		
606400	Fournitures administratives	820,98 €	708800	Produits activités annexes	52,00 €
			708817	Abonnements revue	2 010,00 €
CHARGES			DONS		
616000	Assurances	115,00 €	756000	Cotisations offertes	32,00 €
FONCTIONNEMENT			756016	Dons des adhérents	2 688,00 €
REVUE (623617)	Reversement abonnement	2 140,00 €			
AUTRES	Publications	708,40 €	MANIFESTATIONS		
MANIFESTATIONS			758000	Assemblée générale	0,00 €
625700	Assemblée générale	818,00 €	758010	Autres manifestations	0,00 €
625710	Autres manifestations	434,22 €			
FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
626100	Frais postaux	1 120,41 €			
627000	Services bancaires	59,16 €			
ABANDON DE FRAIS			ABANDON DE FRAIS		
628800		842,31 €	771330		842,31 €
COTISATIONS rétrocessions			COTISATIONS		
658617	Quote-parts	4 343,00 €	756017	Cotisations	7 815,00 €
AUTRES CHARGES			Produits financiers		
671300	Dons (comité d'entente)	30,00 €	760000	Intérêts bancaires	58,28 €
671312	Entraide cotisations - abt	32,00 €			
671312	Entraide Solidarité	200,90 €			
671340	Prix du civisme pour la jeunesse	0,00 €			
671342	Prix éducation citoyenne	0,00 €			
	TOTAL GENERAL	11 664,38 €		TOTAL GENERAL	13 497,59 €
	Résultat de l'exercice	1 833,21 €			
	Répartition des avoirs au 31/12/2020				
	Compte courant	4 299,47 €			
	Compte sur livret	7 829,08 €			
	Caisse	41,90 €			
	SOLDE AU 31 décembre 2020	12 170,45 €			

AG 2020 - PROJET DE BUDGET 2021

Ce projet de budget est élaboré en tenant compte de la situation qui impacte toujours les activités de notre Section – pas de réunion en début d’année pour le tirage des Rois – Assemblée Générale restreinte.

En revanche, nous avons pu reprendre l’activité concernant le prix du Mérite attribué aux jeunes en formation au 2ème régiment SMV à Bretigny-sur-Orge.

En fin d’année 2021, nous espérons pouvoir concrétiser notre projet de réunion festive pour que les compagnons de la Section puissent enfin se retrouver.

Nous proposons donc de voter ce projet de budget en équilibre pour l’année 2021, sans perdre de vue que le résultat du compte de gestion en fin d’année dépendra, encore une fois, des répercussions de la situation sanitaire sur nos activités.

TABLEAU II - PROJET DE BUDGET 2021					
DEPENSES			RECETTES		
Poste	Intitulé	Montant	Poste	Intitulé	Montant
Fournitures	Fournitures administratives	800,00 €	Produits d'activités annexes		
	Autres fournitures	140,00 €		Produits activités annexes	300,00 €
Charges	Assurances	120,00 €	Produits financiers		
				Intérêts bancaires	50,00 €
Fonctionnement	Publications	2 000,00 €	Dons	Dons des adhérents	2 700,00 €
	Frais postaux	1 500,00 €			
	Services bancaires	60,00 €			
Manifestations	Assemblée générale	500,00 €	Manifestations	Assemblée générale	0,00 €
	Autres manifestations	1 300,00 €		Autres manifestations	
ABANDON DE FRAIS		1 500,00 €	ABANDON DE FRAIS		1 500,00 €
Cotisations	Retrocession cotisations	4 000,00 €	Cotisations	Cotisations	8 000,00 €
Revue	Reversement abonnement(10x200)		Revue	Abonnement revue (10x200)	2 000,00 €
Autres charges					
	671300 Dons (comité Entente Essonne)	30,00 €			
	671310 Entraide	100,00 €			
	671340 Civisme et prix citoyenneté	2 500,00 €			
TOTAL DES CHARGES		14 550,00 €	TOTAL DES PRODUITS		14 550,00 €

AG 2020 - Elections

A la suite du courrier envoyé aux compagnons, 96 réponses ont été enregistrées, dont celles de 8 membres du Comité présents à cette réunion. Ont été ajoutés les votes de 8 membres présents, n’ayant pas voté par correspondance. Soit au total, 104 intentions de votes.

Mais comme cela a été rappelé dans le courrier d’envoi, peuvent participer aux votes, les compagnons qui se sont acquittés de leur cotisation 2020. Or, 4 réponses n’ont pu être prises en compte, la dernière cotisation réglée remontant à 2019. Le nombre total de votants était donc de 100. Le vote a été effectué à bulletin secret. Les votes par correspondance ont été enregistrés dès réception et ont été archivés sous scellés afin de garantir la confidentialité du vote.

Renouvellement du tiers sortant : - 6 postes étaient à pourvoir, 6 candidats se présentaient.

Le résultat du vote est le suivant :

Philippe BRUNEAU (98 voix) -
Martine CARTAU OURY (93 voix) -
Edwige HUOT MARCHAND (98 voix) -
Maryvonne KALTENBACH (98 voix) -
Eugénie NURIT (93 voix) -
Bernard SPOTTI (96 voix).

CONSTITUTION DU BUREAU

A l'issue de l'Assemblée générale le bureau de l'association a été élu comme suit :

- Président : Monsieur Pierre FLOTTES
- Trésorière : Madame Maryvonne KALTENBACH
- Secrétaire : Claudine MUCKENSTURM
- Quitus a été donné par l'AG aux président, trésorier et secrétaire.

Lors de la réunion du Comité qui a suivi, le bureau a été complété comme suit :

Eugénie NURIT : Secrétaire adjointe

Edouard PIERRAT : Trésorier adjoint

Le mandat du contrôleur aux comptes, Philippe DUPONT a été renouvelé.

AG 2020 - CARNET

LISTE DES DECES dont nous avons eu connaissance depuis l'AG du 20 octobre 2020

AUGE Jacques	21 mai 2021
BONTEMPS Guy	27 novembre 2020
COLONI Marie Jeanne	21 mars 2019
DUCOUX Jean	9 avril 2021
GAUTIER Jean	29 mai 2020
GROS Christine	16 juillet 2021
HERMANN Claudine	17 juillet 2021
HONEGGER Gilles	18 janvier 2021
LECRENAIS Michel	29 avril 2021
ROUSSEAU Yves	20 novembre 2020
VILLERABEL Alphonse	21 février 2020



Nous présentons nos plus sincères condoléances à leur famille.

Le Soldat – Auteur Marie Bastide – Compositeur Calogero

Cette chanson rend hommage aux soldats de la Première Guerre mondiale

*À l'heure où la nuit passe au milieu des tranchées,
Ma très chère Augustine, je t'écris sans tarder,
Le froid pique et me glace et j'ai peur de tomber.
Je ne pense qu'à toi,
Mais je suis un soldat.
Mais surtout ne t'en fais pas,
Je serai bientôt là.
Et tu seras fière de moi.*

*À l'heure où la guerre chasse des garçons par milliers,
Si loin de la maison et la fleur au canon.
Ces autres que l'on tue sont les mêmes que moi.
Mais je ne pleure pas,
Car je suis un soldat
Mais surtout ne t'en fais pas,
Je serai bientôt là
Et tu seras fière de moi.*

*À l'heure où la mort passe dans le fleuve à mes pieds,
De la boue qui s'en va, des godasses et des rats.
Je revoie tes yeux clairs, j'essaie d'imaginer
L'hiver auprès de toi,
Mais je suis un soldat,
Je ne sens plus mes bras,
Tout tourne autour de moi,
Mon Dieu sors-moi de là.*

*Ma très chère Augustine, j'aimerais te confier
Nos plus beaux souvenirs et nos enfants rêvés.
Je crois pouvoir le dire : nous nous sommes aimés.
Je t'aime une dernière fois.
Je ne suis qu'un soldat.
(Non je ne reviendrai pas.)
Je n'étais qu'un soldat.
Prends soin de toi.*



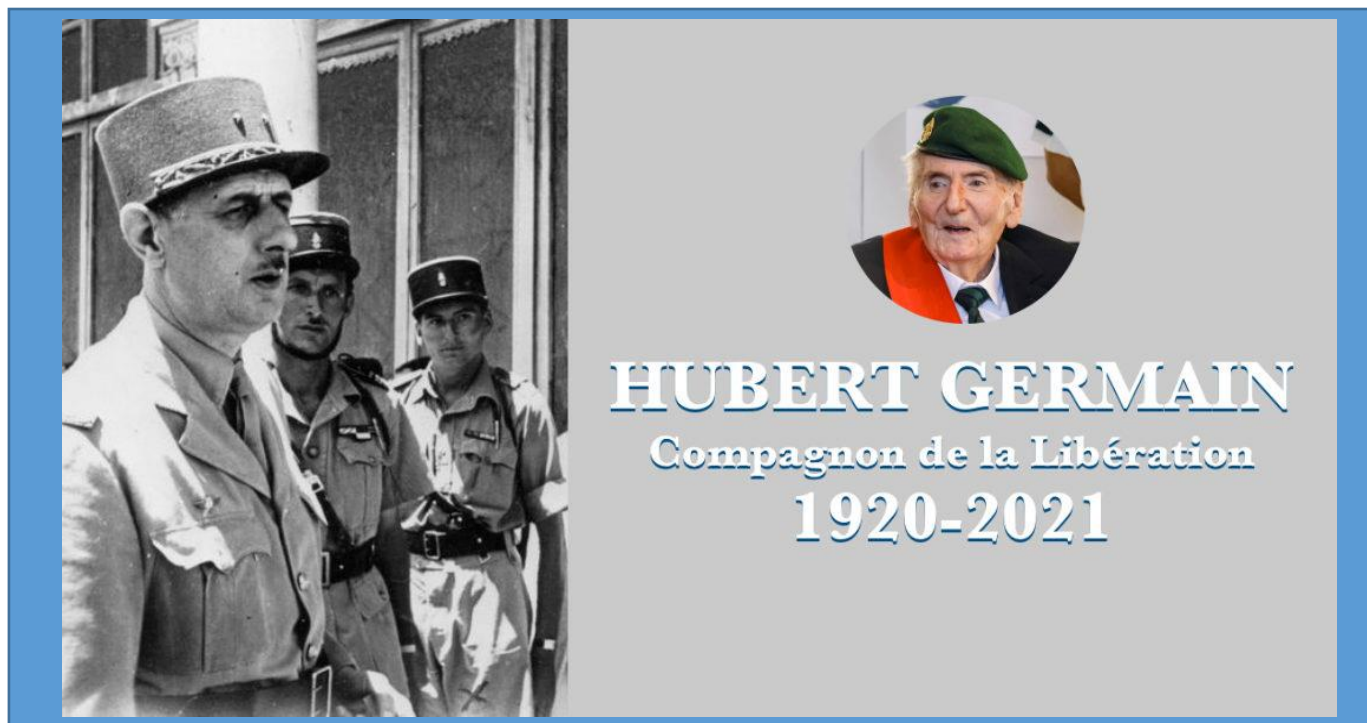
Hubert Germain, dernier Compagnon de la Libération

Samedi 16 octobre, un hommage solennel a été rendu à M. Hubert Germain, dernier Compagnon de la Libération et ancien maire de Saint-Chéron (1953-1965), sur l'esplanade qui porte son nom depuis le 25 mars dernier (parvis de la mairie), en présence de M. Eric Jalon, Préfet de l'Essonne, M. Christophe Deschamps, Sous-Préfet d'Etampes, Mme Jocelyne Guidez, Sénatrice de l'Essonne, Mme Laëtitia Romeiro Dias, Députée de la 3e circonscription de l'Essonne, M. François Durovray, Président du Conseil départemental, ainsi que de nombreux élus et représentants du monde combattant.

Au cours d'une cérémonie empreinte d'émotion, M. le Maire Jean-Marie Gelé a rappelé lors de son discours la vie et le parcours de ce grand résistant qui forcent le respect et l'admiration.

Il a également évoqué quelques-uns des projets importants qu'il a pu mener sur Saint Chéron lorsqu'il en était maire, comme la construction du groupe scolaire rue Bouillon Lagrange ou la création d'une garderie pour les périodes de vacances.

Après le dépôt de gerbes et le salut des porte-drapeaux par les autorités, le public a été invité à découvrir l'exposition dédiée à M. Hubert Germain (réalisée par la mairie et l'Union Nationale des Combattants).



Hubert Germain est décédé le 12 octobre 2021 à l'Hôtel national des Invalides à Paris.

- Grand-Croix de la Légion d'Honneur
 - Compagnon de la Libération - décret du 20 novembre 1944
 - Croix de Guerre 39/45 avec palmes
 - Médaille de la Résistance avec rosette
 - Membre de l'Ordre de l'Empire britannique
 - Grand-Croix de l'Ordre de Malte
- Titulaire de plusieurs décorations étrangères.

Notre Compagnon Jean Le Saout, a été décoré de la Croix de chevalier de la Légion d'Honneur

Notre Compagnon de Vigneux-sur-Seine, Jean Le Saout, a été décoré de la Croix de chevalier de la Légion d'Honneur, par madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, le 19 mars 2021, lors de la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, au Mémorial du Quai Branly à Paris.

Promu le 1er janvier 2021, il est secrétaire général adjoint national et président régional du service juridique et social d'une fédération d'anciens combattants.

Le Président de l'ANMONM91 et les membres du Bureau lui renouvellent leurs plus vives et très amicales félicitations.



TIRAGE DES ROIS 2022

Il aura lieu le samedi 12 février 2022 au « MOULIN DE GRAIS »

12 rue du Lavoir à VERRIERES le BUISSON

Au programme

- A partir de 9h30 Accueil des participants
- 10 h Conférence de Mr Jean-Marc Thomas, président de l'UNC XV
 « Indochine, paroles de soldats »
- 11h30 Tirage des rois et apéritif

Pour l'organisation, merci de signaler votre présence à : anmonm91@gmail.com

L'auteur du livre procèdera à une séance de dédicaces à l'issue de la conférence, les sommes récoltées étant reversées dans leur intégralité à l'UNC en soutien et solidarité auprès de nos anciens.

Stèle de Juvisy par Gaëtan Ader

Commémoration de l'Appel du général de Gaulle

18 juin 2021, le comité de l'ANMONM91 est invité par notre Compagnon Gaëtan Ader à participer au dévoilement d'une stèle érigée à Juvisy-sur-Orge, en hommage au général de Gaulle et à son Appel du 18 juin 1940. Pierre Flottes, Edouard Pierrat et Jacky Henry se retrouvent donc sur une place située impasse Blaise Pascal. Bel après-midi, foule nombreuse, forte présence d'associations d'anciens combattants, de porte-drapeaux sans oublier la fanfare.

Nous échangeons quelques mots avec Gaëtan et son épouse et, enfin, le grand moment est proche avec l'arrivée de Madame le maire, Lamia Bensarsa Réda qui invite notre Compagnon à la rejoindre, la stèle est dévoilée ainsi que l'auteur de cette œuvre, Gaëtan Ader.

Quelques passages du discours de Madame le maire :

« Cette commémoration n'est pas nouvelle chez nous, elle transcende largement les clivages politiques, elle suscite aussi l'adhésion de l'ensemble de nos associations d'anciens combattants. Ce qui rassemble doit être mis en valeur d'autant plus quand il s'agit du nécessaire travail de mémoire.

Cette nouvelle stèle est une allégorie de l'Appel, au sens littéral du terme, comme dans la symbolique. Nous avons fait confiance au sculpteur qui voulait matérialiser les ondes du micro de la BBC ; celles-ci s'échappent d'un médaillon de bronze représentant la célèbre photo du Général et s'étendent sur une croix de Lorraine évidée, comme elles l'ont fait en 1940 en traversant la Manche. C'est non seulement très beau mais c'est aussi une représentation unique. »

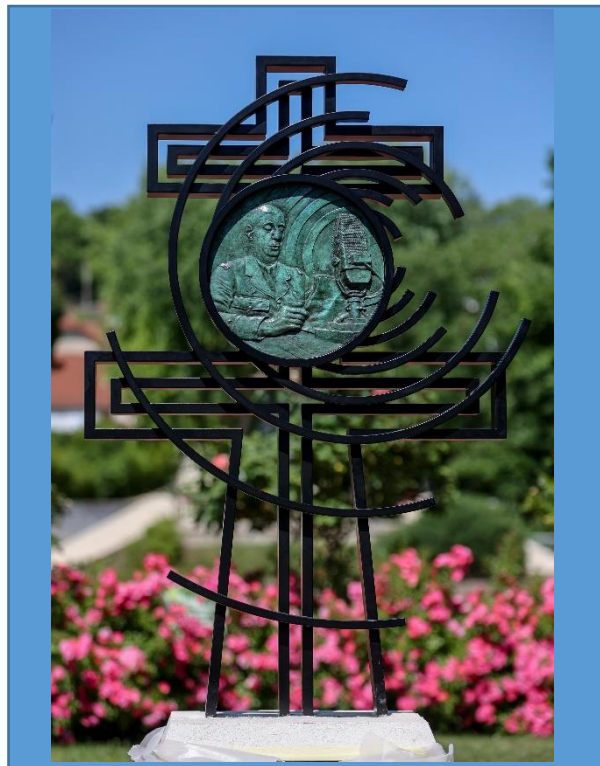
Mais qui est Gaëtan Ader : bien connu dans l'Etampois, un sculpteur, un peintre, un créateur de médailles pour la Monnaie de Paris, un créateur d'affiches, en réalité, un « touche à tout » de génie travaillant beaucoup avec son cœur.

Joueur de cornemuse, il rencontre Bill Millin, ce commando britannique qui débarqua le « jour J » emmenant avec sa cornemuse ses camarades bérets verts dont les 177 français de Philippe Kieffer, sous les tirs ennemis ; il obtient son accord pour créer une statue le représentant, statue érigée le 8 juin 2013 en Normandie à Colleville-Montgomery.

Pour cette vie bien remplie, Gaëtan est nommé le 15 novembre 2013 Chevalier dans l'ordre national du Mérite. Il est décoré en 2014 et rejoint aussitôt notre association dont il est un adhérent fidèle.

Souhaitons à Gaëtan de poursuivre encore très longtemps ses travaux pour notre plus grand bonheur.

J. Henry



Nouveau Site Internet ANMONM

<https://www.anmonm.org>

Durant l'année 2021, le site Internet a été remanié au niveau National.

ICI quelques aperçus avant de vous présenter celui dédié à notre section ESSONNE dès que finalisé.



Recherche

VOUS POUVEZ VOUS [CONNECTER](#) ou [ADHÉRER](#)

L'ORDRE

L'ASSOCIATION

LES SECTIONS

FAIRE UN DON

CONTACT

L'ORDRE

PRÉSENTATION

V

LE CHANCELIER

LE CONSEIL DE L'ORDRE

LES CHANCELIERS

CONDITIONS D'ADMISSION

DEVOIRS ET RESPONSABILITÉS

LES NOMINATIONS

HISTOIRE

V

LE CHANCELIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

LE GRAND MAÎTRE

"Monsieur le président de la République, nous vous reconnaissons comme grand maître de l'ordre national de la Légion d'honneur"

C'est par cette phrase rituelle prononcée par le grand chancelier lors de la cérémonie d'investiture que le président de la République devient le temps de son mandat la plus haute autorité de la Légion d'honneur. Auparavant le chef de l'État a reçu les insignes de grand'croix de la Légion d'honneur, dignité qui lui revient de plein droit ainsi que celle



L'ORDRE

L'ASSOCIATION

LES SECTIONS

FAIRE UN DON

CONTACT

L'ASSOCIATION

PRÉSENTATION

V

FONCTIONNEMENT

LE PRÉSIDENT NATIONAL

LES ANCIENS PRÉSIDENTS

HISTORIQUE

ORGANISATION

V

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET CONGRÈS

TEXTES OFFICIELS

V

ACTIONS ET PRIX

V

ARTICLES

GALERIE PHOTOS

CALENDRIER

30/05/2021

Pourquoi adhérer ?

Notre association regroupe des femmes et des hommes qui ont été honorés en recevant, pour leur engagement, la reconnaissance de la France.

Etre décoré de l'ordre national du Mérite n'est pas une fin en soi mais, plus qu'une récompense, c'est l'engagement de continuer à servir notre pays et ses valeurs.

Rejoindre notre association, c'est bien sûr accomplir un geste de solidarité envers tous les décorés, mais c'est surtout œuvrer pour que les valeurs de citoyenneté, civisme, civilité perdurent dans notre société.

Pour ceux qui sont à la retraite ou proche d'y être, c'est la possibilité de rester en contact avec les autres et l'action, de rester disponible aux échanges et de servir encore la

FONCTIONNEMENT



Recherche

VOUS POUVEZ VOUS [CONNECTER](#) ou [ADHÉRER](#)

L'ORDRE

L'ASSOCIATION

LES SECTIONS

FAIRE UN DON

CONTACT

FRANCE

Siège
001 - Ain
002 - Aisne
003 - Allier
004 - Alpes hte Provence
005 - Hautes Alpes
006 - Alpes Maritimes
007 - Ardèche
008 - Ardennes
009 - Ariège
010 - Aube
011 - Aude
012 - Aveyron
013 - Bouches du Rhône
014 - Calvados
015 - Cantal
016 - Charente
017 - Charente maritime
018 - Cher
019 - Corrèze
02A - Corse du Sud
02B - Haute Corse
021 - Côte d'Or
022 - Côtes d'Armor
023 - Creuse
024 - Dordogne

025 - Doubs
026 - Drome
027 - Eure
028 - Eure et Loir
029 - Finistère
030 - Gard
031 - Haute Garonne
032 - Gers
033 - Gironde
034 - Hérault
035 - Ile et Vilaine
036 - Indre
037 - Indre et Loire
038 - Isère
039 - Jura
040 - Landes
041 - Loir et Cher
042 - Loire
043 - Haute Loire
044 - Loire Atlantique
045 - Loiret
046 - Lot
047 - Lot et Garonne
048 - Lozère
049 - Maine et Loire
050 - Manche

051 - Marne
052 - Haute Marne
053 - Mayenne
054 - Meurthe et Moselle
055 - Meuse
056 - Morbihan
057 - Moselle
058 - Nièvre
059 - Nord
060 - Oise
061 - Orne
062 - Pas de Calais
063 - Puy de Dôme
064 - Pyrénées atlantiques
065 - Hautes Pyrénées
066 - Pyrénées Orientales
067 - Bas-Rhin
068 - Haut-Rhin
069 - Rhône
070 - Haute-Saône
071 - Saône et Loire
072 - Sarthe
073 - Savoie
074 - Haute Savoie
075 - Paris
076 - Seine Maritime

077 - Seine et Marne
078 - Yvelines
079 - Deux Sèvres
080 - Somme
081 - Tarn
082 - Tarn et Garonne
083 - Var
084 - Vaucluse
085 - Vendée
086 - Vienne
087 - Haute Vienne
088 - Vosges
089 - Yonne
090 - Territoire de Belfort
091 - Essonne
092 - Hauts de Seine
093 - Seine St Denis
094 - Val de Marne
095 - Val d'Oise
096 - Guadeloupe
097 - Martinique
098 - Guyane
099 - Réunion
100 - Mayotte
Monaco

ÉTRANGER

Australie
Belgique
Brésil
Canada
Suisse
Côte d'Ivoire
Chypre
Espagne
Finlande
Polynésie Française
Gabon
Grande Bretagne
Hongrie
Luxembourg
Liban
Maroc
Saint Martin
Nouvelle Calédonie
Argentine
Roumanie
Suède
Sarre
Sénégal
Uruguay
Etats-Unis
Vénézuëla

Andorre
Chili
Pologne
Pays-Bas
Slovaquie
Italie St Marin St Siège
Emirats Arabes Unis
Tunisie
Ethiopie
Mali
Portugal
Nouvelle Zélande
Pondichéry
Costa Rica
Bénin

**A.N.M.O.N.M.
Section Essonne**



**Adresser votre
courrier à :**

**A.N.M.O.N.M.
Section Essonne**

**Hôtel de l'Arquebuse
3 rue de l'Arquebuse**

**91100 Corbeil-
Essonnes**

**Courriel :
anmonm91@gmail.com**

La création de la section Essonne de l'A.N.M.O.N.M. remonte à 1979, à l'initiative de Roger Patrice PELAT et Jean-Jacques ROBERT.

Comme l'association nationale, dont elle est le relais à l'échelon départemental, la section Essonne a pour but :

- * d'assurer le prestige de l'ordre national du Mérite ;
- * d'apporter aux membres de l'ordre national du Mérite une aide morale et matérielle ;
- * d'organiser des manifestations à caractère philanthropique, social, culturel ;

L'assemblée générale annuelle élit un comité de 15 membres au sein duquel est désigné un bureau.

Le Préfet de l'Essonne est Président d'honneur de la section

**Vous avez une expérience à faire partager, des photos,
un article de fond d'intérêt général, des commentaires ou des suggestions,**

**n'hésitez pas à nous les envoyer
au comité de rédaction pour publication dans un prochain numéro**

Merci d'avance



Informations légales Revue-Info de la section ANMONM ESSONNE

Directeur de la publication : Pierre Flottes

Rédacteur en chef : Carl Attali assisté des membres du Comité

Editeur : ANMONM Section Essonne n° ISSN 2112-1516

Tirage : 400 exemplaires